

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lons-le-Saunier, le vendredi 19 avril 2019

LA GARE DE LONS-LE-SAUNIER ACCESSIBLE À TOUS : LANCEMENT DES TRAVAUX DE MISE EN ACCESSIBILITÉ DES QUAIS



Les travaux de mise aux normes d'accessibilité des quais de la gare de Lons-le-Saunier ont été lancés ce vendredi 19 avril 2019 par Richard Vignon, Préfet du Jura, Michel Neugnot, Premier Vice-Président de la Région Bourgogne-Franche-Comté et Jérôme Grand, Directeur territorial SNCF Réseau Bourgogne-Franche-Comté, en présence de Marie-Christine Chauvin, Sénatrice du Jura, Patrick Elvezi, Président de l'Espace Communautaire Lons Agglomération et Jacques Pélissard, Maire de Lons-le-Saunier.

L'accessibilité aux personnes à mobilité réduite représente un véritable enjeu sociétal. **À la clé de ce vaste chantier en gare de Lons-Le-Saunier, la possibilité pour tous** (personnes âgées, en fauteuil roulant, malentendants, femmes enceintes ou tout simplement voyageurs chargés d'une poussette ou d'une valise) **de se déplacer du parvis jusqu'au quai et au train en toute facilité et en autonomie.**

DESCRIPTIF DES TRAVAUX

Avec **1 010 voyageurs par jour** en moyenne, la mise en accessibilité aux personnes à mobilité réduite des quais et du passage souterrain de la gare de Lons-Le-Saunier est inscrite comme **gare prioritaire** dans le Schéma National d'Accessibilité Programmée du 29 août 2016.

Cette grande opération inscrite au CPER 2015-2020, **représente un budget de 4,4 M€, financés par l'État (3,3 M€, soit 75 %) et la Région Bourgogne-Franche-Comté (1,1 M€, soit 25 %).**

Ce chantier consistera à :

- remettre à niveau la voie,
- rehausser les quais à 55 cm pour un accès de plain-pied au train,
- installer 650 mètres de dalles béton podotactiles,



- mettre aux normes pour les personnes à mobilité réduite les quais 1 et 2, le souterrain, les escaliers, l'éclairage et la signalétique,
- réaliser l'enrobé des quais,
- installer un ascenseur sur le quai 2 débouchant dans le souterrain avec maintien d'un accès par escalier,
- installer un ascenseur dans le bâtiment voyageurs et prolonger le souterrain jusqu'à l'entrée de ce futur ascenseur.

CALENDRIER DES TRAVAUX

Les travaux principaux ont débuté **le 15 avril 2019 et se termineront en avril 2020**. Afin d'impacter au minimum les circulations ferroviaires, les travaux seront majoritairement réalisés de nuit, de 22 heures à 6 heures, du lundi au vendredi.

UN CHANTIER AVEC DES RETOMBÉES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES LOCALES

Les nombreux chantiers menés par SNCF Réseau sur l'ensemble du territoire font régulièrement appel aux entreprises locales et génèrent indirectement des retombées économiques liées à l'hébergement et à la restauration des personnels de chantier. Les clauses d'heures d'insertion professionnelle obligatoires sur nos chantiers génèrent également de nombreux emplois sur le marché ferroviaire.

Dans le cadre de la mise en accessibilité aux personnes à mobilité réduite de la gare de Lons-Le-Saunier, 1 250 heures de travaux d'insertion sont prévues. En moyenne, une dizaine d'agents sont mobilisés chaque jour sur ce chantier.

CHIFFRES CLÉS



QUAI RÉHAUSSÉ ET
MIS AUX NORMES



ASCENSEURS INSTALLÉS
(SUR LE QUAI 2 ET DANS LE
BÂTIMENT VOYAGEUR)

€ **4,4**
MILLIONS
FINANCÉS PAR L'ÉTAT ET LA RÉGION
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



MÈTRES DE DALLES
PODOTACTILES INSTALLÉES



HEURES D'INSERTION
RÉALISÉES SUR LE
CHANTIER



AGENTS MOBILISÉS CHAQUE
JOUR SUR LE CHANTIER



SNCF Réseau met tout en œuvre afin de limiter les nuisances sonores liées aux travaux, dans le respect de la réglementation. Conscient des perturbations que ce chantier engendre, SNCF Réseau sensibilise son personnel et les entreprises qui réalisent les travaux afin de les réduire au maximum.

CONTACTS PRESSE

SNCF RESEAU

VALÉRIE LÉPINAY - 06 88 13 59 52 – valerie.lepinay@reseau.sncf.fr

RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

MARIE SOUVERBIE - 06 74 97 43 18 - marie.souverbie@bourgognefranchecomte.fr

HELENE WOKOWSKI-PIERRE - 06 14 37 17 26 - helene.wokowski@bourgognefranchecomte.fr

PRÉFECTURE DE RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

CÉCILE HERMIER - 03 80 44 64 05 - cecile.hermier@cote-dor.gouv.fr



PREFET
DE LA RÉGION
BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ

